



NORVILLE
INFOS

JUIN 2022-5

Informations municipales :

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) :

Une réunion publique est proposée le 27 juin 2022 à 18h30 à la maison des compétences, rue du Manoir à Lillebonne, afin d'échanger sur le projet de territoire dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale défini par les élus pour 2030. Les grands principes de ce SCOT devront être respectés dans le PLUi en cours d'élaboration.

Transports Scolaires :

A partir du 20 juin 2022 jusqu'au 31 juillet, il sera possible de s'inscrire via le site internet « transports.cauxseine.fr » pour les transports scolaires de l'année 2022-2023. Après une prise en charge de 50% par Caux Seine Agglo, le reste à charge des familles est de 60€. Une prise en charge est possible pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 500€. Une majoration sera appliquée en dehors des dates d'inscription (20 juin au 31 juillet).

PNRBSN :

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et l'association Des Camps sur la Comète s'associent pour proposer aux jeunes de 13 à 17 ans une colonie de vacances en itinérance pendant 7 jours à la découverte du territoire. Le séjour est réservé aux habitants du Parc, il se déroulera du 15 au 21 Aout. Le coût est de 235€ par jeune, le séjour est éligible aux aides de la CAF et les chèques vacances sont acceptés.

Contact et information auprès de marine.vanot@pnr-seine-normande.com ou au tél 02.35.37.23.16.

Festivités :

Fête de l'école : La fête de l'école se déroulera le samedi 25 juin avec le spectacle des enfants le matin, suivi de la kermesse l'après-midi. Possibilité de restauration sur place.

CROSS de l'école : Le Cross des enfants de l'école aura lieu le dimanche 26 juin à partir de 10h30 sur le terrain de foot.

Vous êtes tous invités à venir les encourager et assister à la remise des médailles qui sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité avant l'organisation du pique-nique.

Pique-nique : Tous les Norvillais sont invités ce même jour sur le stade au pique-nique communal organisé par la municipalité à partir de 12h. Des tables, chaises, barnums et barbecue seront à votre disposition. Il suffit de venir avec votre panier à ce moment de convivialité entre tous. L'apéritif sera offert par la municipalité.